# JÉRÔME TRADUCTEUR ET RE-TRADUCTEUR DES SEPTANTE

**Delphine VIELLARD**
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France

**Abstract** : The article proves that Jerome's translation of Septuagint could not be definitive and why it necessarily led to a retranslation. It studies the prefaces two by two and insists upon Jerome as a retranslator and author of prefaces.

**Key-words** : Jerome of Stridonium, Septuagint, retranslation, prefaces

Lors du concile romain de 382, Jérôme se fait remarquer par le pape Damase, qui lui demande de devenir son secrétaire. Passionné par les Écritures saintes et désireux de revenir aux sources de la foi, l'évêque de Rome pousse Jérôme à réviser les traductions en latin de la Bible, datant de deux siècles auparavant, les *Veteres latinae*. Le Stridonien s'attelle à la tâche : il commence par réviser la traduction des Évangiles, puis, installé à Bethléem, il poursuit sa tâche, en rédigeant en latin, à partir des Hexaples d'Origène, une édition critique de la Septante, faite par des savants juifs. Ceux-ci avaient traduit la Bible en grec, au II^e^ siècle avant Jésus-Christ, sous l'impulsion de Ptolémée Philadelphe. Il corrige ensuite, à partir de ces mêmes versions, sa traduction du *Psautier* commencée à Rome, puis révise *Job,* les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques* et les *Paralipomènes*, c'est-à-dire les *Chroniques*.

Mais, insatisfait par un travail reposant sur des textes erronés et désireux de revenir à la source originelle, après avoir approfondi son étude de l'hébreu, il décide de poursuivre son travail de traducteur, en revenant à l' « *hebraica ueritas* ». Avant de se lancer dans une telle entreprise, il détermine ce que sera son corpus, puisque, à son époque, la liste des livres canoniques n'est pas fixée. Il décide de se conformer à la tradition juive, qui n'intègre pas ni la



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

*Sagesse*, ni l'*Ecclésiastique*, ni les *Macchabées*, et traduit donc les *Prophètes*, le *Psautier*, les *Rois, Job, Esdras* et *Néhémie, les Paralipomènes, les Proverbes, le Cantique des cantiques, l'Ecclésiaste, le Pentateuque, Esther*, *Tobie* et *Judith*.
Les traductions des Écritures par Jérôme se font donc en deux temps et en relation avec la Septante, puisqu'il s'agit d'abord d'en faire une traduction, qui en est aussi une correction, puis d'entreprendre la même démarche que les soixante-dix hommes en revenant au texte hébreu. Cette retraduction s'accompagne aussi d'une critique violente des traducteurs juifs, qui, pour le Stridonien, n'ont pu délivrer un message évangélique et ont même volontairement occulté des passages prophétisant le Christ.

En nous appuyant sur les préfaces de Jérôme annonçant les traductions sur le grec ainsi que celles sur l'hébreu, mais aussi sur des extraits de ses commentaires des prophètes, nous étudierons comment Jérôme conçoit sa tâche de traduction, puis de re-traduction des Septante. C'est ainsi que dans un premier temps, nous déterminerons les raisons pour lesquelles, malgré les qualités que le Stridonien reconnaît aux soixante-dix, leur traduction ne pouvait être que temporaire. Puis, nous verrons que la correction réalisée sur les Septante, qui constitue la deuxième étape du travail de Jérôme, devait déboucher inévitablement sur leur remise en cause et l'établissement d'une nouvelle traduction à partir de l'hébreu.

## I. La traduction des Septante : une traduction acceptée temporairement

### 1. Une version établie

La traduction grecque des Septante est, au IVe siècle après Jésus-Christ, l'édition de la Bible la plus répandue dans le monde sous sa triple version, « trifaria uarietas[1] », comme Jérôme le précise dans la préface des *Paralipomènes*. Texte de référence, elle fait communiquer entre eux les chrétiens occidentaux et orientaux, qui

[1] « Diversité à trois voix », *Biblia sacra*, R. Weber, 1994, p. 546, l. 12.



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

bénéficient ainsi des mêmes repères scripturaires, malgré leurs différences géographiques et leurs réviseurs locaux, Hésychius, en Égypte, Lucien, de Constantinople à Antioche, et Origène, continué par Eusèbe et Pamphile, en Palestine. Jérôme se voit donc obligé de suivre l'édition courante, parce que depuis le début du christianisme, c'est grâce à elle que l'on a accès à l'Ancien Testament et qu'on le lit. Ainsi, dans le *Commentaire de Nahum*, il affirme qu'il s'est « donné une bonne fois pour objectif de suivre également l'édition courante[2] ». La Septante fait autorité parce que, selon Jérôme, elle a « accaparé une fois pour toutes l'oreille des hommes et affermi la foi de l'Église naissante[3] », fût-elle remplie d'erreurs. Le moine de Bethléem observe donc une nécessité de circonstance qu'il érige en principe temporaire, car, comme il le précise, « la vieille traduction ne [lui] déplaît pas non plus », mais la vérité n'est pas une histoire de goût.

2. Une version inspirée

C'est aussi au nom d'une nécessité de circonstance et parce que sa pratique de la traduction en est encore à ses balbutiements que, dans la préface de la traduction des *Paralipomènes* sur les Septante, Jérôme nie la responsabilité des Septante dans l'établissement des erreurs et les dit même inspirés par l'Esprit saint : « Et il ne faut pas en attribuer la responsabilité aux Soixante-dix traducteurs qui, remplis de l'Esprit saint, ont traduit ce qui était vrai à l'origine, mais y voir la faute des copistes qui reprennent les erreurs d'ouvrages erronés et qui, omettant des syllabes intermédiaires, concentrent souvent trois noms en un seul mot ou, inversement, à cause de sa longueur, coupent un seul nom en deux ou trois mots[4] ». Il s'agit ici

[2] *In Nahum*, *pr*., CCL 76 A, p. 564, l. 347-348 : « Semel enim proposium nobis est uulgatam editionem sequi ». Cf. P. Jay, *L'exégèse de saint Jérôme*, p. 111.

[3] *Paralipomènes*, *pr*. *Biblia sacra*, R. Weber, p. 546 , l. 3-4.

[4] « Nec hoc Septuaginta Interpretibus qui, Spiritu Sancto pleni, ea quae uera fuerant transtulerunt, sed scriptorum culpae adscribendum, dum de



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

du seul texte où Jérôme reconnaît une inspiration aux soixante-dix, qu'il range ainsi parmi les prophètes ou les évangélistes, puisqu'en effet, plus tard, Jérôme reviendra sur cette position, en leur niant toute inspiration divine.

3. Des erreurs pardonnées temporairement en tant que venant des copistes

Il s'avère donc que, si dans un premier temps, Jérôme pardonne les erreurs des Septante, cette indulgence n'est que temporaire et se trouve être concomitante aux prémices de son entreprise de traduction. S'il excuse les Septante, le Stridonien rejette néanmoins la responsabilité des fautes sur les copistes qui leur ont succédé, considérant que la déperdition de leur traduction ne leur est pas imputable, ne voyant pas encore celle-ci comme un texte transmis indirectement. Aussi attribue-t-il aux Soixante-dix une autorité, à l'image de ce qu'il écrit au sujet d'Hesychius dont « Alexandrie et l'Égypte louent pour leur Septante l'autorité[5] ». Il considère donc leur traduction comme un texte sacré que seuls les copistes ont entaché d'erreurs. Dans la préface de la traduction de *Job* sur l'hébreu, Jérôme évoque ce que l'ancienne traduction a « d'obscur, d'omis ou de dépravé par la faute des copistes ». En tant qu'originelle, la traduction des Septante remplit la même fonction, dans l'esprit de Jérôme, que celle que remplira par la suite le texte hébreu, et on n'est pas surpris de retrouver des expressions similaires pour évoquer les fautes des manuscrits latins faits sur l'hébreu et celles des copies de la traduction des Septante.

4. Un texte corrigé acceptable

---

inemendatis inemendata scriptitant, et saepe tria nomina, subtractis e medio syllabis, in unum uocabulum cogunt, uel e regione unum nomen, propter latitudinem suam in duo uel tria uocabula diuidunt »,

[5] « Alexandria et Aegyptus in Septuaginta suis Hesychium laudat auctorem », *Paralipomènes*, héb., *pr.*, *Biblia sacra*, R. Weber, p. 546, l. 9.



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

Jérôme accepte donc temporairement le texte des Septante qu'il corrige en s'appuyant sur l'hébreu, parce qu'il pense atteindre la vérité par les ajouts ou les suppressions qu'il opère, comme il l'écrit dans les préfaces des traductions de *Job*, des *Psaumes*, des *Paralipomènes* et des *Livres de Salomon*. Il fabrique ainsi, de son propre chef, un texte qui lui semble juste, mais dépende néanmoins d'une édition entachée d'erreurs. Jérôme accepte temporairement de telles corrections, qu'il analysera plus tard, dans ses préfaces des traductions sur l'hébreu, comme trop éloignées de l'original. C'est pourquoi la confrontation des deux préfaces annonçant une même traduction, l'une sur les Septante, l'autre sur l'hébreu, nous aidera à percevoir la différence de ses attentes. Dans sa préface de la traduction sur l'hébreu du *Livre de Job*, il revient sur son premier travail qu'il analyse comme le fait de « purger de broussailles et d'épines l'antique sentier des volumes divins ». Entreprise contestée par ses contemporains, qui assimilent ses corrections à des erreurs, alors que, pour lui, Job est « maintenant pur et immaculé ». Le texte hiéronymien se trouve en fait à la fois plus complet et plus épuré, marqué par les *virgulae* et les *stellae* qui signalent, les premières des ajouts abusifs, les secondes, des omissions. Même dans sa préface de la traduction de *Job* sur l'hébreu, Jérôme doit se justifier de donner une autre traduction de celle des Septante qu'il est accusé de critiquer, en citant tous ses prédécesseurs, qu'il a imités, les uns pour leur traduction mot à mot, l'autre pour son utilisation des obèles et des astérisques :

« Comme si Aquila, Symmaque et Théodotion, chez les Grecs, n'avaient pas donné un genre de traduction qui offre le mot à mot, le sens calqué sur le sens, ou bien un genre mélangé de l'un et de l'autre, et gardant un tempérament moyen ; comme si Origène n'avait pas distingué par des obèles et des astérisques tous les volumes de l'Ancien Testament, distinctions qu'il a ajoutées, ou bien prises de Théodotion, et qu'il a mises dans une antique version, montrant ainsi que ce qu'il ajoutait avait été absent ». Dans cette préface encore, Jérôme montre les défauts de la traduction de *Job* par les Septante,



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

alors qu'il fait sa traduction sur l'hébreu, comme s'il ne pouvait pas ne pas les citer.

On comprend donc aisément que Jérôme ait commencé par traduire le texte des Septante, puisqu'il ne le considère pas mauvais dans son essence, croyant à la fois dans son inspiration et dans son autorité, et ne rejetant que les copies fautives. Mais la position de Jérôme vis-à-vis des Septante s'infléchit quand il prend conscience que sa traduction est une traduction de traduction, et que le texte sur lequel il s'appuie ne trouve pas en lui-même son origine.

Ainsi sa remise en question de la traduction des Septante s'accompagne d'abord d'une réflexion sur les conditions dans lesquelles celle-ci s'est effectuée.

## II. Jérôme démythificateur des Septante

1. La fable des soixante-dix cellules

Selon la tradition, les Septante ont fait une traduction divinement inspirée pour le roi Ptolémée Philadelphe. Enfermés dans soixante-douze cellules, ils auraient produit un seul et même texte en soixante-douze jours et auraient ainsi prouvé l'origine divine de leur travail. Cette légende provient de la *Lettre d'Aristée* qui n'évoque pourtant que l'espace des soixante-douze jours. Philon d'Alexandrie a ensuite développé la légende et souligné surtout l'accord des traducteurs entre eux. Avant Jérôme, il n'y eut aucune remise en question de l'importance des Septante et des conditions dans lesquelles ils effectuèrent leur traduction, c'est pourquoi ses propos sur les Septante provoquèrent un véritable coup de tonnerre. Dès la préface du *Pentateuque,* il dénonce un « menteur » qui aurait « fabriqué de toutes pièces les soixante-dix cellules d'Alexandrie où malgré leur séparation les Septante auraient écrit un texte identique ». Il ajoute qu'ils « écrivirent » (*scribant*), mais qu' « ils ne prophétisèrent pas » (*non prophetasse*). Dans la préface des *Questions hébraïques* : « Josèphe raconte qu'ils n'ont traduit que les cinq livres de Moïse ». Dans le commentaire de Michée, il évoque la



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

« traduction des Septante, si elle est bien d'eux, car Josèphe écrit, et la tradition des Hébreux rapporte que seuls les cinq livres de Moïse ont été traduits par les Septante et offerts au roi Ptolémée ». Comme le parti de Rufin continue à rester fidèle aux Septante, Jérôme devient de plus en plus ironique, notamment au sujet des petites cellules. Il écrit à ce sujet dans la préface de la traduction des *Paralipomènes* sur l'hébreu : « Si donc il a été permis à d'autres de ne pas conserver ce qu'ils avaient reçu une fois et si, après les soixante-dix cellules, dont on parle à tout venant, sans garantie d'authenticité, il est apparu des cellules privées ». Dans *Ézéchiel* 33, 23, il écrit ironiquement: « Qu'ils aillent s'installer dans soixante-douze cellules au Phare d'Alexandrie… Voilà pour ceux qui m'en veulent ».

2. La remise en cause de l'intention des Septante

Mais la remise en cause des Septante se fait aussi par la découverte que fait Jérôme de certaines lacunes, qu'il distingue des fautes des copistes dont nous avons parlé plus haut. Ces lacunes auraient été provoquées par les Septante eux-mêmes qui auraient refusé de divulguer certaines vérités : « Ils ne voulurent pas expliquer à Ptolémée, roi d'Alexandrie, tous les secrets des saintes Écritures, et surtout les prophéties relatives à la venue de Jésus-Christ, de peur que les Juifs ne lui parussent adorer un autre Dieu, alors que ce sectateur de Platon les avait en grande estime, parce qu'ils n'adoraient, lui disait-on, qu'un seul Dieu[6] ». On retrouve la même idée dans la préface du *Pentateuque* : « Les Juifs disent qu'un prudent dessein a fait en sorte que Ptolémée, adorateur d'un seul Dieu, ne trouvât pas, même chez les Hébreux, une divinité double, eux qu'il appréciait infiniment parce qu'ils paraissaient verser dans la doctrine de Platon. En effet, partout où l'Écriture donne quelque témoignage sacré sur le

[6] *Questions hebraïques*, *pr.*, *CCL,* 72, p. 2, l. 19-23 : « Cum illi Ptolomaeo regi Alexandriae mystica quaeque in scripturis sanctis prodere noluerint et maxime ea, quae Christi aduentum pollicebantur, ne uiderentur Iudaei et alterum deum colere : quos ille Platonis sectator magni idcirco faciebat, quia unum deum colere dicerentur ».



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

Père, le Fils et l'Esprit-Saint, ou bien ils ont traduit autrement ou bien ils sont restés complètement silencieux pour à la fois complaire au roi et ne pas révéler le secret de la foi ». C'est ce qui explique aussi que dans *Esaïe* certains points n'aient pu être traduits d'une manière pertinente : « Esaïe nous révèle d'une manière si claire et si frappante tous les mystères de Jésus-Christ et de l'Eglise, qu'il semble plutôt raconter des choses passées que prédire des choses à venir. Et je pense que c'est ce qui a engagé les Septante, comme il sera facile de le remarquer en lisant cette traduction, à omettre plusieurs passages et à cacher aux païens les mystères de la religion juive, de peur de donner « les choses saintes aux chiens » et « de jeter les perles devant les pourceaux ».

3. Une traduction chrétienne

Jérôme souligne la supériorité de sa traduction en tant qu'il est un chrétien sachant l'hébreu et donc capable de revenir à la source originelle et d'apprécier la dimension évangélique du texte vétéro-testamentaire. En outre, en raison de sa formation philologique qu'il rassemble sous les termes de rhétorique, philosophie et grammaire, il peut corriger les erreurs des copistes et accéder à une vérité textuelle nouvelle, mais aussi originelle. Il montre ainsi les lacunes des Septante et des traductions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, qui, parce qu'ils sont juifs, ne peuvent mettre en valeur l'annonce du Christ par les prophètes. La rédaction des traductions hiéronymiennes après la naissance du Christ fait des textes prophétiques des textes historiques. En effet, comme il le souligne dans le *Pentateuque*, parce qu'il effectue ses travaux après la naissance et la résurrection du Christ, sa traduction de l'Ancien Testament n'en sera que plus juste, car il fait selon ses propres termes plutôt la traduction d'une « histoire que celle de prophéties[7] », puisque ces dernières, annoncées dans l'Ancien Testament, se sont réalisées. Aussi Esaïe, considéré par Jérôme plus comme un évangéliste que comme un prophète ne peut-il

[7] « non tam prophetiam quam historiam scribimus », *Pentateuque*, *Biblia sacra,* R. Weber, , p. 4, l. 37-38.



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

être traduit avec pertinence que par des chrétiens, car « il a présenté d'une manière si nette tous les mystères du Christ et de l'Eglise que l'on dirait non pas qu'il prophétise l'avenir, mais qu'il raconte une histoire passée ». Mais ce qui relève pour Jérôme du paradoxe est que les traductions non chrétiennes servent de support à la prédication ecclésiastique. Jérôme souligne donc la contradiction animant ses détracteurs, qui refusent une traduction chrétienne sous prétexte qu'elle rompt avec une tradition non chrétienne.

## III. Jérôme, re-traducteur des Septante et traducteur du texte hébreu

1. De la remise en cause de la traduction des Septante à l'établissement d'une nouvelle traduction

Le constat des erreurs commises par les Septante qui fait s'interroger Jérôme sur la raison de leur autorité et sur la possibilité de les corriger, l'amène à vouloir supprimer tous les intermédiaires. Il ne voit désormais les Septante que comme une traduction parmi d'autres. Après avoir revendiqué la *graeca ueritas* pour la traduction du Nouveau Testament, notion qu'il n'a jamais utilisée pour évoquer l'entreprise des Septante, il en arrive à parler de l'*hebraica ueritas*, quand son ami Sophronius lui demande de traduire le psautier hébraïque, en raison des lacunes constatées dans l'édition des Septante. Quand se pose la légitimité de sa tâche de traducteur, Jérôme se justifie en évoquant tous ceux qui, avant lui, ont corrigé les traductions existantes et en premier lieu les successeurs des Septante : Aquila, Symmaque et Théodotion. Ces différentes versions justifient aussi sa re-traduction des Septante et sa traduction sur l'hébreu, selon le principe que de la diversité ne peut sortir la vérité. Ainsi, dans la préface de la traduction d'*Esdras*, Jérôme « regrette la variété des exemplaires des Septante, lacérés et bouleversés », et dans celle du *Psautier* il fait dire à son ami Sophronius que la « variété des interprètes le trouble », usant pour évoquer ce phénomène des images



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

de la défloration du texte original[8] et de la pureté retrouvée. Il évoque ainsi un Job qui « chez les Latins était encore couché sur son fumier et rongé des vers des erreurs » et qui retrouve dans sa traduction « dans son intégralité et dans toute sa pureté[9] ». Il a « corrigé plusieurs exemplaires entièrement défigurés[10] » du Livre de *Judith*. Car une traduction ne peut être juste si le texte est mal établi, et le retour à la version hébraïque est la garantie de la pureté de sa traduction.

2. L'établissement d'un texte sûr, garantie d'une bonne traduction

Il lui faut donc revenir au texte originel, c'est-à-dire au texte hébraïque, et faire une traduction qui soit la plus fidèle possible, comme s'il n'existait entre ce texte et lui aucun intermédiaire et que sa traduction seule pût exister. Pour Jérôme, la vérité est une et indivisible et sa traduction est définitive, dans la mesure où elle s'appuie sur la version hébraïque : « Je suis tout à fait conscient que je n'ai rien changé de la vérité hébraïque. Et si tu ne me crois pas, lis les manuscrits grecs et latins et compare-les avec mes livres ; et là où tu verras des différences, interroge n'importe quel Hébreu et demande-lui quelle est la version la plus conforme à la vérité[11] » Il est aisé de comprendre que, dans ces conditions, Jérôme veille à faire la traduction la plus proche de l'original et à corriger toute déformation,

---

[8] Dans les *Paralipomènes*, il parle d'une version *corrupta* et *uiolata*, R. Weber, p. 546, l. 6.

[9] *Job* sur la Septante, *PL* 28, c. 64. : « Iob qui adhuc apud Latinos iacebat in stercore, et uermibus scatebat errorum , integrum immaculatumque gaudete ».

[10] *Judith*, R. Weber, p. 691, l. 7: « Multorum codicum uarietatem uitiosissimam amputaui ».

[11] *Samuel et de Malachie*, R. Weber, p. p. 365-366 : […] mihi omnino conscius non sim mutasse me quippiam de hebraica ueritate. Certe si incredulus es, lege graecos codices et latinos et confer cum his opusculis, et ubicumque inter se uideris discrepare, interroga quemlibet Hebraeorum cui magis accomodare debeas fidem […].



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

fût-elle devenue la norme. La traduction littérale va de pair avec l'établissement d'un texte authentique, comme il le précise dans le *Livre d'Esther* : « Il est certain que le *Livre d'Esther* a été entièrement défiguré par les différentes versions qu'on en a faites ; je l'ai soigneusement traduit de façon littérale, après l'avoir tiré des archives des Hébreux[12] ». Même si ce type de traduction a la réputation d'être un exercice scolaire stérile, Jérôme revendique de n'avoir rien ajouté à la version hébraïque. « Pour vous, qui avez étudié l'hébreu, et qui êtes capable de juger du mérite d'une traduction, prenez le livre d'Esther en hébreu, et examinez ma version mot à mot, afin de vous convaincre que je n'y ai rien ajouté, et que j'ai traduit cette histoire, d'hébreu en latin, avec beaucoup d'exactitude et de fidélité[13] ». Il vise non pas à rédiger un texte littéraire, mais un texte authentique, qui soit le plus fidèle à l'original, par fidélité à la parole de Dieu[14]. Établir le vrai texte biblique doit permettre, selon Jérôme, de prouver la vérité du christianisme et du Dieu trinitaire, en remontant à la source scripturale, c'est-à-dire à l'hébreu pour l'Ancien Testament et au grec pour le Nouveau, et en ne déguisant aucun de ces écrits.

3. La latinisation de la Bible

Il apparaît donc que ce qui importe à Jérôme, c'est de donner aux hommes de sa langue un texte latin qui soit le plus proche de l'original hébraïque ou grec. Mais Jérôme reconnaît que la traduction littérale, qui donne l'illusion de la fidélité, recèle aussi bien des

[12] *Esther*, *pr.,* R. Weber, p. 712, l. 2 : « Librum Esther uariis translatoribus constat esse uitiatum. Quem ego de archiuis Hebraeorum releuans, uerbum e uerbo pressius transtuli ».

[13] *Esther*, *pr.,* R. Weber, p. 712, l. 7-10 : « Vos autem, o Paula et Eustochium, quoniam et bibliothecas Hebraeorum studuistis intrare et interpretum certamina conprobastis, tenentes Hester hebraicum librum, par singula uerba nostram translationem aspicite, ut possitis agnoscere me nihil etiam argumentasse addendo, se fideli testimonio simpliciter ».

[14] Cf. G.Q.A. Meershoek, *Le latin biblique d'après saint Jérôme, Aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique*, Nimègue-Utrecht, 1966, p. 1.



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

faiblesses, dans la mesure où elle n'est que du latin hébraïsant ou de l'hébreu latinisé et lui interdit de reproduire ce qu'il nomme le « uernaculum linguae genus[15] », c'est-à-dire le génie propre à la langue. Le traducteur privilégie donc le sens du texte qu'il traduit au détriment du mot à mot, car la traduction littérale dissimule les images propres à la langue transposée, même s'il reconnaît que la langue latine permettrait une telle pratique[16]. Il a, en effet, conscience qu'en reproduisant la littéralité du texte, il s'éloigne de l'original, alors qu'en faisant une traduction dans l'esprit du texte, et non en en respectant la lettre, il sera beaucoup plus proche du texte original. Car respecter le mot à mot revient à s'attacher plus à l'éloquence de celui qui est traduit qu'à ses idées, et cette démarche ne peut être appliquée à la traduction de la Bible : « Quand on disserte sur les Écritures, les mots ne sont pas aussi nécessaires que le sens, car, si c'est l'éloquence que nous recherchons, il faut lire Démosthène ou Cicéron[17] ». Mais, dans la mesure où l'ordre des mots du texte sacré a un sens, il faut néanmoins le respecter, sans pour autant accumuler les maladresses, comme il le souligne dans la préface de sa traduction d'*Esther* faite mot à mot[18]. Même si Jérôme ne résout pas cette contradiction traductologique, il voit dans sa production un achèvement couronnant toutes les traductions qui ont été faites jusque là et a conscience que le texte qu'il traduit est devenu le sien[19]. Dans

---

[15] Traduction de la *Chronique* d'Eusèbe, B. Jeanjean, B. Lançon, Rennes, 2004, p. 56, l. 15.

[16] Voir Lettre 106, 3, *CUF*, t. V, éd. trad. J. Labourt, p. 106 : « nec ex eo quis Latinam linguam augustissimam putet, quod non possit uerbum transferre de uerbo » = « Et qu'on n'en conclue pas que le latin est une langue très pauvre, incapable d'une version mot à mot ».

[17] Lettre 29, 1, *CUF*, t. II, éd. trad. J. Labourt, p. 23 : « licet de scripturis sanctis disputanti non tam necessaria sint uerba quam sensus, quia si eloquentiam quaerimus Demosthenes legendus aut Tullius est ».

[18] *Esther*, *pr.,* R. Weber, p. 712, l. 2 : « uerbum e uerbo presius transtuli » (« j'ai très soigneusement traduit mot à mot »).

[19] Voir H. Meschonnic, *Pour la poétique,* II, Paris, 1973, p. 321, qui opère une distinction entre la traduction-texte et la traduction non-texte qui



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

la préface de la traduction des *Livres de Samuel et de Malachie*, la répétition de l'adjectif possessif *meum* prouve bien cette appropriation, qui est d'abord lutte contre le texte, puis victoire sur celui-ci, quand il parvient à faire de sa traduction un véritable texte, parce qu'il l'écrit dans sa langue[20] : « Lis donc d'abord mon Samuel et mon Malachie, oui, dis-je, le mien[21] ». Et c'est cette unicité qui prouve la vérité de la traduction.

Ces réflexions de Jérôme nous paraissent donc étonnamment modernes, parce qu'elles mettent en relation la méthode de sa traduction avec le sens donné au texte biblique. C'est pourquoi les Septante n'ont pu faire selon lui qu'une traduction temporaire, même s'il leur reconnaît exceptionnellement dans la préface de sa traduction du *Pentateuque* une inspiration divine, parce que, s'appuyant sur un texte erroné, ils n'ont pas pu livrer un texte grec sûr et que d'une traduction fausse ne découlent pas des vérités théologiques. En outre, il juge que le passage d'une langue à une autre orchestrée par des Juifs empêche ses lecteurs chrétiens de prendre connaissance de tous les messages évangéliques présents dans l'Ancien Testament. La traduction de Jérôme ne pouvait sur la Septante donc pas être définitive, puisqu'il puisait à une seconde source, dont il a relevé les insuffisances. Comment est-il parvenu à l'idée qu'il devait revenir au texte hébreu, nous ne pouvons en donner les raisons d'une manière certaine. Nous osons néanmoins en retenir deux d'ordre différent : sa traduction de l'évangile sur le grec l'a incité à faire le même travail sur l'hébreu et ses dispositions psychologiques lui ont fait prendre en

---

vieillit.

[20] Voir la proposition 25 d'H. Meschonnic, *op. cit*., p. 12 : « Traduire un texte n'est pas traduire de la langue, mais traduire un texte dans sa langue, qui est texte par sa langue, la langue étant elle-même par le texte ».

[21] *Samuel et Malachie*, R. Weber, l. 65 : « Lege ergo primum Samuehl et Malachim meum ; meum, inquam, meum ».



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)

aversion des textes qu'il savait ne pas correspondre à ce qu'ils étaient originellement. Le retour à l'hébreu, qui s'accompagne chez Jérôme de la volonté d'établir une traduction la plus fidèle possible et la plus littérale, sans que cela signifie mot à mot, lui permet à la fois de constituer le texte le plus proche de l'original, malgré les différences linguistiques, et d'accéder à une vérité théologique et de proposer ainsi des commentaires dont le type dépend de sa méthode de traduction. Ainsi pouvons-nous expliquer le caractère historique de ses commentaires, car il est le seul exégète à réfléchir aussi sur la traduction.



BDD-A5074 © 2008 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:51 UTC)